



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousseyves@orange.fr

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

Tir aux Armes Réglementaires 2023

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir des disciplines TAR seront tirées les **vendredi 5 et samedi 6 mai 2023** au stand de tir de Versailles pour les disciplines 25m, 50m et 200 mètres

Inscriptions

Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien internet <http://inscription.cdty.fr>. (suivre les instructions en ligne).

Les inscriptions en lignes seront possibles du **3 avril au 3 mai 2023**

Pour s'inscrire dans la discipline **821** (Vitesse carabine 22LR semi-automatique), merci d'envoyer un mail à tar.cdty78@gmail.com en précisant nom, prénom, n° licence FFTir et numéro de club.

Pour s'inscrire dans les disciplines **811** et **812** (Fusil armes modifiées **gros** et **petit** calibre), faire l'inscription dans la discipline **812** et envoyer un mail à tar.cdty78@gmail.com en précisant nom, prénom, n° licence et la discipline souhaitée 811 ou 812.

L'épreuve **pistolet & revolver** dispose de 2 classements : **armes authentiques 832** et **armes récentes 830**. **Le tireur peut choisir de participer aux 2 classements, 830 et 832, au niveau du championnat départemental.**

En cas de problème d'inscription, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par mail à l'adresse tar.cdty78@gmail.com.

Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.

Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.



Yvelines
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
Départementale



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES
12, rue Baragué - Bâtiment 2
78390 BOIS D'ARCY
Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousseyves@orange.fr

Règlement des engagements

Le paiement des engagements s'effectuera de la façon suivante :

- pour le département 78 le C.D.T.Y. enverra, comme pour les autres championnats, une facture à chaque club,
- pour les autres départements (93 et 95) le paiement des engagements est à envoyer (par le tireur, le club ou le comité départemental suivant vos règlements internes) directement au **Comité Départemental de Tir des Yvelines** (C.D.T.Y. adresse ci-dessus), indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur."

PRIX : 16€ par engagement

Informations complémentaires

Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence FFTir 2022 /2023.

Les règles TAR seront appliquées. (voir le règlement de l'Organisation du Tir Sportif d'été 2022 /2023).

Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des licences.

Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.

La participation au championnat départemental est qualificative pour participer au Championnat Régional
Attention, pour les disciplines 830, 832, 831, la ligue IDF pourra appliquer des quotas de qualification.

Les équipes de 3 tireurs devront être déclarées avant le début des matchs au moyen de la "Fiche d'inscription équipe" à envoyer à tar.cdtir78@gmail.com ou au plus tard présenter cette fiche sur place.

Le Directeur de Tir

Sylvie COLLOT

Le Président du C.D.T.Y

Yves ROUSSE



Yvelines
Conseil général



Direction
Départementale



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousseyves@orange.fr

Plan de Tir Championnat Départemental TAR 2023 au TNV

Vendredi 5 mai 2023

200m			50m			25m			50 cibles basculantes
810 et 812	9h	Série1				830-2	9h	Serie41	821 Envoyer un email à tar.cdtir78@gmail.com
815 et 816	10h	Serie2				831	9h45	Serie42	
810 et 812	11h	Serie3				830-2	10h30	Serie43	
810 et 812	14h	Serie4	820	14h	Serie23	831	11h15	Serie44	
815 et 816	15h	Serie5	820	15h	Serie24	830-2	14h	Serie45	
810 et 812	16h	Serie6	820	16h	Serie25	831	14h45	Serie46	
						830-2	15h30	Serie47	
						831	16h15	Serie48	

811 : inscription en 812

Samedi 6 mai 2023

200m			50m			25m			50 cibles basculantes
810 et 812	9h	Série7				830-2	9h	Serie49	821 Envoyer un email à tar.cdtir78@gmail.com
810 et 812	10h	Serie8				831	9h45	Serie50	
815 et 816	11h	Serie9				830-2	10h30	Serie51	
810 et 812	14h	Serie10	820	9h	Serie26	831	11h15	Serie52	
810 et 812	15h	Serie11	820	10h	Serie27	830-2	14h	Serie53	
815 et 816	16h	Serie12	820	11h	Serie28	831	14h45	Serie54	
						830-2	15h30	Serie55	
						831	16h15	Serie56	

811 : inscription en 812

200m		50m	50 cibles basculantes	25m
810	Fusil à répétition manuelle			830 Pistolet revolver - armes récentes
811 812	Fusil Armes modifiées gros (811) et petit (812) calibre	820 Carabine 22LR	821 Vitesse carabine 22LR semi-automatique	832 Pistolet revolver – armes authentiques
815	Fusil semi-automatique gros calibre			831 Vitesse militaire
816	Fusil semi-automatique petit calibre			



Yvelines
Conseil général



Direction
Départementale